

58^e CONSEIL DIRECTEUR

72^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, 28 et 29 septembre 2020

Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire

CD58/10

10 août 2020

Original : anglais

ÉTAT ET NIVEAU AUTORISÉ DU FONDS DE ROULEMENT

Introduction

1. Conformément à l'article VIII du Règlement financier, le Fonds de roulement a été créé par le Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) dans le but principal de fournir des fonds, en fonction des besoins, pour financer les activités et autres nécessités en attendant de recevoir les contributions fixées des États Membres.

Antécédents

2. Au fil du temps, le Conseil directeur a approuvé des augmentations du niveau autorisé du Fonds de roulement, qui est passé de US\$ 11,0 millions¹ à son niveau autorisé actuel de \$25,0 millions. L'augmentation la plus récente jusqu'au niveau actuel de \$25,0 millions a été approuvée par les États Membres par la résolution CD53.R10 lors de la 53^e session du Conseil directeur en 2014.

3. Bien que son niveau autorisé soit de \$25,0 millions, le Fonds de roulement n'a été financé qu'à hauteur de \$21 716 450 en 2018. Fin 2019, il y avait un excédent budgétaire de \$5 737 970. Aux termes de l'article 4.6 du Règlement financier de l'OPS, tout excédent budgétaire servira d'abord à reconstituer le Fonds de roulement à hauteur de son niveau autorisé. Par conséquent, \$3 283 550 du solde de l'excédent budgétaire pour la période biennale 2018-2019 ont été affectés au financement du Fonds de roulement à hauteur de son niveau autorisé de \$25,0 millions.

Situation actuelle

4. Alors que le budget des contributions fixées et des recettes diverses de l'OPS est resté relativement stable depuis 2012, le taux de recouvrement des contributions fixées a

¹ Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent document sont exprimées en dollars des États-Unis.

diminué. Au 31 décembre 2019, \$88,9 millions de contributions fixées restaient impayés, contre \$42,8 millions au 31 décembre 2018 et \$44,4 millions au 31 décembre 2017.

5. Au 30 juin 2020, le solde des contributions fixées était de \$160.2 millions. En raison du retard dans le recouvrement des contributions fixées, le solde du Fonds de roulement de \$25,0 millions est entièrement utilisé et des ressources supplémentaires non affectées d'un montant total de \$71,4 millions ont été temporairement utilisées pour répondre aux besoins budgétaires.

6. Au 31 juillet 2020, le solde des contributions fixées était de \$94,2 millions. Le solde du Fonds de roulement de \$25,0 millions est entièrement utilisé et des ressources supplémentaires non affectées d'un montant total de \$19,8 millions ont été temporairement utilisées.

7. Comme l'a noté le commissaire aux comptes, au cours des périodes où le Fonds de roulement est pleinement utilisé, non seulement il existe un risque d'impact négatif sur la viabilité de la mise en œuvre des programmes, mais il n'y a aucune marge de manœuvre disponible pour les dépenses imprévues et extraordinaires comme le prévoit le Règlement financier de l'OPS.

Proposition

8. La Directrice propose que le niveau autorisé du Fonds de roulement soit porté de \$25,0 à \$50,0 millions pour refléter les réalités et les risques inhérents à l'environnement politique et économique actuel. La proposition relative aux besoins supplémentaires du Fonds de roulement est fondée sur le schéma historique de retards de paiement des contributions fixées et permettrait à l'Organisation de gérer plus efficacement les incertitudes des cycles de trésorerie et budgétaire.

9. On estime que cette augmentation sera suffisante pour couvrir les déficits de trésorerie temporaires et offrir une certaine souplesse pour assurer un soutien financier périodique pour d'autres activités, comme le prévoit le Règlement financier de l'OPS.

Mesure à prendre par le Conseil directeur

10. Le Conseil directeur est invité à examiner le présent document et à envisager d'approuver le projet de résolution figurant à l'annexe A.

Annexes

58^e CONSEIL DIRECTEUR

72^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, 28 et 29 septembre 2020

CD58/10
Annexe A
Original : anglais

PROJET DE RÉSOLUTION

ÉTAT ET NIVEAU AUTORISÉ DU FONDS DE ROULEMENT

LE 58^e CONSEIL DIRECTEUR,

(PP1) Ayant examiné le document *État et niveau autorisé du Fonds de roulement* (document CD58/10) ;

(PP2) Ayant noté que la Directrice a reconstitué le Fonds de roulement à hauteur de son niveau autorisé actuel de US\$ 25,0 millions ;¹

(PP3) Conscient de la nécessité d'une marge de manœuvre pour les dépenses imprévues et extraordinaires, comme le prévoit le Règlement financier de l'OPS ;

(PP4) Considérant la recommandation du Comité exécutif concernant une augmentation du niveau autorisé du Fonds de roulement, compte tenu du taux de recouvrement des contributions fixées, ainsi que la nécessité de veiller à ce que le budget programme soit exécuté de manière efficace et ordonnée,

DÉCIDE :

(OP)1. D'approuver une augmentation du niveau autorisé du Fonds de roulement le portant de \$25,0 millions à \$50,0 millions.

(OP)2. D'autoriser la Directrice à financer l'augmentation du Fonds de roulement à partir de tout excédent de recettes par rapport aux dépenses résultant des gains d'efficacité réalisés dans la mise en œuvre du budget programme (excédent budgétaire).

¹ Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent document sont exprimées en dollars des États-Unis.



Rapport sur les incidences financières et administratives qu'aura pour le BSP le projet de résolution

1. Point de l'ordre du jour : 5.3 État et niveau autorisé du Fonds de roulement

2. Lien avec le [Budget programme de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2021](#) :
Résultat intermédiaire 28 : Gestion et administration

3. Incidences financières

a) Coût estimatif total de la mise en œuvre de la résolution sur toute sa durée (activités et personnel compris) :

Catégories	Coût estimatif (en US\$)
Ressources humaines	négligeable
Formation	s/o
Contrats de consultants/services	s/o
Déplacements et réunions	s/o
Publications	s/o
Fournitures et autres dépenses	s/o
Total	\$25 millions

b) Coût estimatif pour l'exercice 2020-2021 (activités et personnel compris) :

\$2 454 421 millions provenant de l'excédent budgétaire correspondant à 2018-19 et
\$1 254 394 millions provenant de l'excédent de revenus correspondant à 2018-19.

c) Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ? : s/o

4. Incidences administratives

a) Indiquer les niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées :

Fonctions d'appui – Programme et budget (PBU) et Gestion des ressources financières (FRM).

b) Besoins supplémentaires de dotations en personnel (indiquer le personnel supplémentaire à plein temps nécessaire, en précisant les qualifications requises) : s/o

c) Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en œuvre et l'évaluation) :

Non déterminé. Le Fonds de roulement sera financé progressivement jusqu'au nouveau niveau à mesure que l'excédent de la période biennale devient disponible ou est alloué.



Formulaire analytique visant à lier un point de l'ordre du jour aux missions de l'Organisation

1. Point de l'ordre du jour : 5.3 État et niveau autorisé du Fonds de roulement
2. Unité responsable : Gestion des ressources financières (FRM)
3. Fonctionnaire chargé de la préparation : M. Xavier Puente
5. Liens entre ce point de l'ordre du jour et le Programme d'action sanitaire durable pour les Amériques 2018-2030 : s/o
5. Liens entre ce point de l'ordre du jour et le Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 : <i>Résultat intermédiaire 28</i> : Gestion et administration Utilisation plus transparente et efficace des fonds, grâce à une meilleure gestion des ressources financières, humaines et administratives du BSP.
6. Liste de centres collaborateurs et d'institutions nationales liés à ce point de l'ordre du jour : s/o
7. Meilleures pratiques appliquées dans ce secteur et exemples tirés des pays de la Région des Amériques : s/o